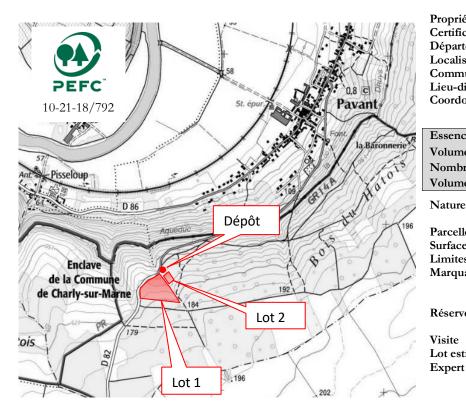
## Vente Sur Pied et en Bloc



PropriétaireIndivision Da SilvaCertificationPEFC : 10-21-18/792DépartementAisne (02)

Localisation 12 km au sud-ouest de Château-Thierry
Commune Charly-sur-Marne (enclave dans Pavant)
Lieu-dit La pièce de la Loge

Coordonnés GPS Longitude : 3° 27' 32,05" E

Latitude : 49° 94' 47,41" N

Essence principale Frêne, chêne, robinier et autre Volume présumé 292 m3

Nombre d'arbres 205 Volume moyen 1,4 m3

Nature coupe  $\underline{\text{Lot 1}}$  : coupe à blanc et  $\underline{\text{Lot 2}}$  :

extraction

 Parcelles cadastrales
 Lot 1 : G1986 et Lot 2 : D1326

 Surface
 2 hectares environ

Limites fossé et peinture « ≠ »

Marquage Lot 1 : rond de peinture rose au corps
Lot 2 : rond de peinture bleu au corps et

flashi JMP au pied

**Réserves**Lot 2: tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture

Visite se reporter au plan ci-contre
Lot estimé par MM et LE

CEGEB

68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20

Mail: secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB Conditions particulières du 27 juin 2018

		Diamètre mesuré à 1,3 m											Total					
Lot	Essence	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Frêne		4	24	21	20	21	21	13	4	5	5	2			140	200	1,4
	Chêne			2		1		2	3	2	1	1	1	1		14	33	2,4
	Robinier		4	5	4	2										15	10	0,7
	Pin noir							1	1		2					4	12	3
	Divers	Merisier (ø 50) / Pin sylvestre (ø 40x2) / Sycomore (ø 35)												4	4	1		
2	Frêne			5	3	4	2	2	2	1	2					21	28	1,3
	Robinier		2	1	3	1										7	5	0,7
Observations:		Lot 1: 450 tonnes de houppiers et taillis													205	292	1,4	

## Clauses particulières

Préambule : demande d'autorisation de coupe en cours

**Exploitation**: tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. <u>Pour le lot 1</u>: terrain apte à la replantation. <u>Pour le lot 1</u>: mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. <u>Pour le lot 1</u>: houppiers, taillis, purges font partie de la vente. <u>Pour le lot 2</u>: houppiers et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par temps sec ou de gel

Stockage: au nord dans l'ancienne carrière (suivre le fléchage « deb »)

**Délai d'exploitation** : 15 décembre 2018 **Délai d'enlèvement** : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non Paiement : 40 % au comptant

30 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2018 30 % par Billet à Ordre avalisé au 15.03.2019

Caution: 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO: payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières » L'acquéreur La caution

